



Forum: Aide - Recherche de logiciels

Topic: Archives e-mails d' AOL

Subject:

Publié par: Schtroumpf-Grognon

Contribution le : 29/08/2006 15:46:32

[quote:536a241697="diodore"]Bonjour,

Je ne vais pas t'ennuyer plus longtemps avec ce sujet.

Mais j'ai du mal à comprendre comment tu vas ouvrir tes archives e-mails, si tu quittes AOL un jour. Que tes archives soient sur ton PC ou sur CD, il te faudra l'outil AOL, les fichiers sont "pfc". Outlook n'est qu'une boîte à lettres qui trie, classe, expédie, etc.. mais utilise l'outil du FAI avec lequel il reste en liaison pour ouvrir les fichiers. Pour paramétrer Outlook, il faut donner le pseudonyme et le mot de passe du FAI et donc on ne peut plus désinstaller ? C'est ce que j'ai compris après la lecture des éléments que tu m'as fournis. Si on désinstalle le FAI en totalité comme je voudrais le faire je ne vois pas comment Outlook pourrait ouvrir les fichiers sans l'outil AOL, à moins de les avoir convertis dans un langage "Outlook" ?

Je te remercie beaucoup de tout ce temps consacré à ce sujet[/quote:536a241697]

Salut

Je crois que l'on s'est mal compris dès le début !

- Entre "désinstaller un FAI", c'est à dire résilier tout bonnement AOL et changer de FAI, et désinstaller l'interface d'AOL, ce sont deux choses totalement différentes!
Cela veut dire que dans mon cas je ne me sers pas de l'interface d'AOL (c'est à dire le navigateur et tout l'environnement installé avec le cd d'AOL), mais que je suis tout de même AOLien, mais que je surfe grâce à Internet Explorer ou à Firefox...
"Mais j'ai du mal à comprendre comment tu vas ouvrir tes archives e-mails, si tu quittes AOL un jour. Que tes archives soient sur ton PC ou sur CD, il te faudra l'outil AOL, les fichiers sont "pfc" "
=> AOL propose à ses abonnés un stockage des archives sur ses serveurs ! Ce qui implique que tu peux consulter tes archives AOL de n'importe quel pc en te connectant à ton pseudo principal via le site aol <http://www.aol.fr/> en allant sur ta droite dans "Lire mes e-mails "

- La manip que j'essaie de t'expliquer depuis le début est la suivante : grâce à Outlook Express, tu vas pouvoir convertir tes archives mails au format .eml ! Tes archives, lorsque tu voudras les sauvegarder sur ton pc (en faisant la manip indiquée au dessus), ne seront plus des fichiers "pfc" mais au format "eml" !
Donc il faut absolument que tu fasses la sauvegarde de tes archives avant de résilier ton abonnement AOL !
Et pour ouvrir ces archives mails que tu auras enregistré sur ton pc, il faut juste veiller à cliquer droit dessus avec ta souris et d'indiquer à Windows que ces fichiers .eml seront ouverts par défaut par Outlook Express !
Ainsi même lorsque tu ne seras plus chez AOL et même lorsque tu seras déconnecté, tu auras toujours accès à ces archives puisqu'elles sont sur ton disque dur !

En gros pour simplifier, grace a cette manip un peu complexe, tu convertis tes fichiers "pfc" en fichiers "eml" (grace a une bidouille) qui deviennent ainsi "lisibles" grace a Outlook !

Le mieux est que tu fasses la manip que je t'ai indiqué, et tu comprendras une fois fait ce que je voulais te dire !